

Remarques sur quelques apories de la pragmatique

François Latraverse

Volume 18, Number 1, 1989

La Pragmatique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602647ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602647ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

The author presents his reflexions on the new orientations of Pragmatics: the issue of conceptual choices and the limits of the field.

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Latraverse, F. (1989). Remarques sur quelques apories de la pragmatique.

Revue québécoise de linguistique, 18(1), 233–240.

<https://doi.org/10.7202/602647ar>

REMARQUES SUR QUELQUES APORIES DE LA PRAGMATIQUE

François Latraverse

Il est des mots qui se trouvent à une époque donnée l'objet d'un souci particulier, parce qu'un parfum de modernité s'attache à eux qui semble pouvoir transformer toutes choses qu'ils désignent, en une opération analogue à celle qui a fait, paraît-il, la fortune et le malheur de Midas. Dans une certaine mesure, «pragmatique» est un de ces mots. Né quelque part entre sémiotique générale et philosophie, dans une filière dont les noms principaux sont ceux de Peirce, Morris, Carnap, Bar-Hillel, il a eu tôt fait de migrer hors de ces contrées pour s'étendre avec une vitesse de dispersion remarquable dans à peu près tous les domaines préoccupés de langage et de représentation. C'est dire qu'il n'appartient à personne en particulier et que chaque discipline en construit le sens en fonction de ses cadres conceptuels, de ses problèmes et de son vocabulaire¹. Bar-Hillel faisait ainsi remarquer, il y a fort longtemps, que la sémantique des linguistes était la pragmatique des logiciens et qu'il était par conséquent bien difficile de soumettre l'appellation «pragmatique» à des conditions d'assignation univoques.

En 1979, un colloque s'est tenu à Urbino, consacré à l'exploration des «possibilités et limitations de la pragmatique»². La nécessité semblait déjà s'imposer d'un examen — à la fois récapitulatif et prospectif — du champ pragmatique, dont on entrevoyait les possibilités inflationnistes. Un tel examen

1. Dans *La pragmatique: histoire et critique* (Bruxelles, Pierre Mardaga, coll. Philosophie et langage, 1987), j'ai tenté un examen de la pragmatique dans un esprit philosophant. Mon ambition en écrivant cet ouvrage n'était pas de couvrir le territoire pragmatique dans son entier (ce qui constituerait un travail autrement plus considérable que celui que j'ai accompli, mais qui correspond néanmoins à l'ambition de certains auteurs) que d'examiner les conditions sous lesquelles il se distingue des territoires avoisinants (en particulier du territoire sémantique) et quels types de relations il est susceptible d'entretenir avec eux.

2. Voir *Possibilities and Limitations of Pragmatics*, sous la direction de Parret, H., M. Sbisà et J. Verschueren, Amsterdam, John Benjamins B.V., 1981.

était commandé à parts égales par le développement considérable de divers travaux logés à cette enseigne dans plusieurs secteurs de la théorie du langage (il y avait là des philosophes du langage, des logiciens, des linguistes, mais aussi des psychosociologues de la communication ou des théoriciens du discours) et par une espèce d'engouement (parfois proche du délire lexical) pour tout ce qui pouvait recevoir ce nom et s'en trouver soudainement métamorphosé. Je ne plaisante qu'à moitié, car on a pu constater dans plusieurs milieux un exercice rituel très prisé, qui consiste à rebaptiser des choses ou des activités anciennes et ordinaires dans l'espoir que la nouvelle appellation suffise à elle seule à changer le sens de ce qu'on fait. Les philosophes et les linguistes, qui sont gens mesurés, donnent peu d'exemples de ces pratiques, qui sont cependant monnaie courante dans d'autres milieu concernés par la chose sémiotique. Un autre trait constant de l'invocation pragmatique est ainsi également de rassembler sous l'unité d'une appellation commode tous les travaux qui saisissent le langage dans ses pompes et dans ses œuvres et comme le mot «pragmatique» a une belle capacité d'accueil, il a à cet égard des mérites incomparables.

On pouvait par ailleurs recevoir le titre de ce colloque comme une invitation à examiner le domaine pragmatique dans deux directions: vers l'arrière (les possibilités de la pragmatique étant ce qui a déjà été conquis) et vers l'avant (ses limitations étant ce qui lui résiste encore). Il y a des tempéraments mettons optimistes auxquels cette façon de voir les choses convient et qui trouvent à chaque obstacle matière à orchestrer des programmes de recherche; il y a aussi d'autres tempéraments (et qui ne sont pas forcément seulement pessimistes) pour qui l'évaluation d'un domaine du savoir passe moins par la recension de ses problèmes objectifs ou réputés être tels que par un examen de la conceptualité qu'il met en œuvre et des critères de distinctivité qu'il se donne. Pour dire les choses rapidement, on peut aussi avoir à l'endroit de la pragmatique des préoccupations de type «fondationnel». La question du fondement pragmatique peut cependant elle-même s'entendre en deux sens: comme celle de ce qui donne à la pragmatique son fondement et comme celle du fondement pragmatique qu'une chose réputée non pragmatique peut trouver. C'est dans l'espace de ces deux sens que je voudrais construire ce rapide questionnement.

À un niveau général, on dispose d'un certain nombre de caractérisations intuitives de la pragmatique qui se manifestent dans ce que j'appellerai des «définitions propédeutiques». Des exemples de telles définitions sont fournis par les critères souvent invoqués de la référence faite aux usages, aux usagers ou aux contextes, qu'on trouve au liminaire — et parfois tout au long — d'un grand nombre de travaux, dans des textes généraux de théorie du langage et dans des textes consacrés à la pragmatique elle-même. On a, pour choisir des horizons intellectuels bien démarqués, des définitions de ce genre aussi bien chez Carnap, qui a beaucoup fait pour le durcissement des critères de distinctivité pragmatique en philosophie du langage, que chez Katz, pour qui la pragmatique, c'est la sémantique «au niveau de la performance». La question est autant de savoir si ces critères — et d'autres qui leur sont apparentés — parviennent à abattre la besogne qui leur est dévolue que de savoir quelle est la nature de cela qui leur échapperait et quelle garantie ils présentent de saisir des aspects spécifiables des phénomènes retenus³.

Ce n'est en effet pas parce qu'un nom circule qu'il désigne *ipso facto* une réalité et ce n'est pas parce qu'une réalité est désignée autrement qu'elle se distingue assurément de ce qui a été reconnu auparavant. Il est concevable — cela me semble même pouvoir être observé souvent — qu'un discours pragmatique ne fasse rien de plus que redoubler un discours sémantique, en ne s'en distinguant que par la perspective à partir de laquelle il s'énonce. Une perspective, si elle permet de voir les choses avec une profondeur et sous un angle particuliers, n'est pas encore une théorie et il demeure toujours possible que la pragmatique résume davantage des conditions du théorique qu'elle ne donne directement lieu à une théorie constituée.

Il faudrait cependant une certaine mauvaise foi ou un certain aveuglement pour dénier une quelconque maturité théorique à l'étude des actes de langage, des implicatures conversationnelles ou de l'indexicalité. Les travaux poursuivis dans ces domaines sont au contraire parvenus à des fonds théoriques indubitables, qui ne posent guère que la question de leurs relations avec la caractérisation des autres objets, syntaxiques ou sémantiques. On peut distinguer à cet égard trois cas de figure. La situation extrême, qui est aussi la plus courante, est l'extériorité: le discours pragmatique est sans portée quant aux objets sémantiques et syntaxiques

3. On trouvera des illustrations de ces difficultés dans Katz, J.J., *Illocutionary Force and Propositional Structures*, New York, Crowell, 1977 et dans Searle, J.R., «Le sens littéral», *Langue française*, 42, 1979, pp. 34-47 (repris dans *Sens et expression*, Paris, Minit, 1982, pp. 167-188).

car il s'établit dans un espace qui leur est étranger. Nous aurions d'une part des structures, pourvues d'une histoire dérivationnelle plus ou moins longue ou plus plus ou moins profonde selon vos allégeances théoriques, de même qu'un certain nombre d'ingrédients logico-sémantiques assurant que ces structures sont porteuses d'un contenu, et d'autre part la somme des croyances, des principes rationnels auxquels obéissent les locuteurs, les contextes de parole dans lesquels quelque chose est donné à entendre, etc. La situation intermédiaire est celle de l'influence ponctuelle, qui se montre dans la nécessité de prendre en compte des données pragmatiques dans la caractérisation de la forme et du sens. Les exemples abondent: conditionnement de la forme des interrogatives par les actes de langage produits, dépendance de la décomposition lexicale par rapport à la connaissance du monde, sensibilité de la grammaticalité aux univers de croyance des locuteurs, interfaces entre les présuppositions sémantiques et les présuppositions pragmatiques, pour n'identifier que les phénomènes qui ont fait l'objet d'un travail approfondi. Le troisième cas de figure est celui de la répétition, où le discours pragmatique est une reformulation d'un autre discours. Cette situation a une certaine ancienneté. Déjà chez Carnap et Reichenbach, on considérait la possibilité de traduire les uns dans les autres énoncés pragmatiques et énoncés sémantiques⁴; d'une manière plus générale, une conscience pragmatique mûre peut conduire à des réaménagements d'expression: ne dites pas «cette expression désigne cet individu», mais dites «cette expression est utilisée pour désigner cet individu» ou mieux «X désigne cet individu au moyen de cette expression dans ces circonstances» et vous progresserez dans une direction pragmatique adéquate.

Mais un autre aspect, moins trivial, de l'idée de traduction joue un rôle essentiel dans la pragmatique contemporaine. Il s'agit de la nécessité de traduire ce que j'appellerai le vocabulaire pragmatique fondamental dans des termes spécifiques. Des termes comme «contexte», «locuteur», «usage», «énonciation» désignent certainement quelque chose mais cela qu'ils désignent n'est pas une chose

4. Dans *Introduction to Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1942, Carnap appuyait la distinction entre syntaxe, sémantique et pragmatique sur la référence faite soit aux expressions, soit aux designata, soit aux locuteurs et trouvait dans la factualité des langues naturelles un motif suffisant pour postuler un fondement pragmatique à la linguistique tout entière; il était ainsi possible de reformuler dans des termes pragmatiques tout énoncé syntaxique ou sémantique, en substituant par exemple à l'énoncé «X est un prédicat», l'énoncé «la population qui parle L utilise X comme un prédicat», etc. Dans *Elements of Symbolic Logic*, New York, The Free Press, 1947, Reichenbach considère pour sa part la traductibilité du mode pragmatique en un mode sémantique, ce qui l'amène à des conclusions discutables, lorsqu'il estime que «Sortez!» fonctionne sous un mode pragmatique — parce que sa force impérative ne peut être niée — et que «Je souhaite que vous sortiez» fonctionne sous un mode sémantique parce qu'il décrit un fait.

mais un ressort explicatif dans un jeu complexe, où on a affaire moins à des ingrédients objectifs qu'à des construits définis selon des perspectives théoriques.

Il me semble difficile de penser qu'au mot «pragmatique» correspondent un domaine et des objets tels qu'ils se juxtaposeraient aux domaines et aux objets traditionnellement sanctionnés par la sémantique. Il me semble plutôt que ce mot indique, veut indiquer une théorie du sens dont l'orientation est sensible à la dimension pratique de ce qui se passe lorsque les gens se parlent. Il est évidemment important de ne pas exagérer les prétentions d'une théorie, fût-elle philosophique, à saisir la réalité des transactions linguistiques et à restituer ce sur quoi nous tablons lorsque nous entreprenons de faire cet acte singulier qui consiste à communiquer. Bien qu'il n'y ait pas de séparation de principe entre la «réalité» du discours et le réel d'une théorie, la projection sur la pratique des locuteurs et sur les conditions de cette pratique des postulats de nos théories devrait faire l'objet d'un certain nombre de mesures de prudence.

Deux des principales notions pragmatiques sont sans contredit celles de contexte et d'énonciation, qui ont le rare mérite de faire l'unanimité aussi bien à l'intérieur de «disciplines» comme la philosophie ou la linguistique que dans la totalité des entreprises sémiotiques. Ce que ces notions disent, considérées en elles-mêmes, est une évidence incontestable: le langage ne se tient pas tout seul, les éléments qui composent ce que nous voyons et entendons ont été produits, ils s'inscrivent dans une perspective d'action et s'appuient sur des circonstances. On s'aperçoit cependant que ce qui dans leur évidence fait la force de ces notions est en retour raison de leur faiblesse, car leurs conditions d'assignation varient proportionnellement à leur extension et sont soumises à des problèmes d'explicitation passablement décourageants. C'est sur cette difficulté conceptuelle que j'aimerais faire quelques commentaires.

Bien avant les déploiements pragmatiques des dernières années, Todorov faisait déjà remarquer en 1970 à propos de la notion d'énonciation:

«L'énonciation n'est-elle pas cette condition qui rend possible tout discours mais qui, pour cette raison même, ne saurait jamais en faire partie [...]; n'est-elle pas cet envers sans lequel l'endroit est impossible mais

qui perdrait ses propriétés dès qu'on essaye de l'inclure dans l'«endroit». Nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées, c'est-à-dire un discours dont l'énonciation restera toujours à énoncer; celle-ci constitue ainsi l'archétype même de l'inconnais-sable»⁵.

En dépit de la confusion qui la marque à propos de la notion d'énonciation énoncée, cette observation contient un élément qui va au cœur du problème, à savoir que saisir l'énonciation serait saisir les conditions du discours; or, il y a plusieurs types de conditions qu'une conception plus ou moins libérale (ou plus ou moins suicidaire) de l'énonciation peut prendre en compte.

1. On doit d'abord mentionner des conditions matérielles comme: avoir un corps, disposer d'un appareil phonatoire ou scripturaire, occuper une position dans le temps et dans l'espace, etc. Ces conditions sont à chaque fois auto-réalisées.
2. Il y a ensuite des conditions «anthropologiques» de l'ordre du vouloir-dire, de l'intention, d'une part, de la stratégie, du plan, etc., d'autre part. Ces conditions sont elles aussi auto-réalisées.
3. On doit aussi compter des conditions de l'ordre du contexte: paramètres situationnels. Conditions auto-réalisées, dans la mesure où on ne parle toujours que dans un contexte, mais cela ne signifie pas que le contexte soit une notion assignable. Il se manifeste à l'envi que le contexte, comme détermination de l'énonciation, peut se déplacer de l'étroit au large et du large à l'étroit.
4. Les conditions de l'ordre de la procédure et de l'opération sont sans doute les plus générales qu'une sémiotique de l'énonciation peut rencontrer: confection des énoncés, des tableaux, des dispositifs, des séquences filmiques, etc. Dans le passage de la matière ou de la substance à la forme, différents types d'organisation peuvent être construits. Les conditions afférentes au principe de l'organisation sont auto-réalisées, mais les conditions afférentes aux opérations substantives sont le plus souvent de l'ordre de l'hypothèse: nous savons peu de chose sur ce qui se passe dans la tête des gens. Une conception séquentielle de l'énonciation y échappe sans doute: les agents font, disent, écrivent une chose puis une autre (une chose par-dessus une autre), c'est ainsi que le montage énonciatif se fait, que la trame de l'«énonciation énonçante» se déroule.

5. Todorov, T., «Problèmes de l'énonciation», *Langages*, 17, 1970, p. 3.

5. On comptera finalement des conditions de l'ordre de la signification. Vue du point de vue de la communication, la signification se nourrit de tout ce qui est identifié comme pertinent et se construit évidemment aussi sur les conditions posées plus haut. Ce sont (aussi) des corps qui parlent, ce sont des actes de langage qui sont effectués et des énoncés en contexte qui sont interprétés. L'agencement de l'énoncé (c'est-à-dire sa structuration) est la condition même de la signification (c'est ce qui fait que la sémantique repose sur une syntaxe); dans le cas où une part importante de la signification survit aux modifications de l'agencement, la modification peut être vue comme stylistique et la différence sémantique peut être vue comme un effet énonciatif (selon que je dis «Marquise, vos doux yeux me font mourir d'amour» ou «D'amour, Marquise, vos doux yeux me font mourir», je dis à la fois la même chose et autre chose (Frege appelait ainsi «Färbung» (coloration) cette partie du sens qui n'affecte pas les valeurs de vérité des propositions.)

Ces cinq types de cognitions correspondent à un certain nombre de traces, qui nous permettent de les penser, mais ces traces peuvent être de deux types: 1. celles qui ne peuvent être comprises qu'en référence à un processus effectif (Peirce rangeait les index dans le domaine de l'existence); cela comprend les marques de l'énonciation énoncée, mais ne se limite pas à elles: «ici» et «maintenant» sont liés énonciativement, mais montrent l'énonciation plus qu'ils ne l'énoncent; 2. les marques du faire (qui comportent un taux d'individuation), marques qui donnent quelque chose à voir, à entendre ou à lire. La part faite à l'énonciation et le sens qu'elle a varient évidemment selon les circonstances et les domaines: écrire un théorème en rouge peut servir à attirer l'attention sur lui mais pas à le faire comprendre, faire une déposition devant la Commission des droits de la personne sur un air de «My Fair Lady» peut avoir des effets intéressants mais qui n'affectent pas la vérité, etc.

Si l'énonciation est le grand opérateur polymorphe qui crée de l'information, celle-ci est soumise à un certain nombre de conditions et à un certain nombre de mesures. Parmi les conditions, on peut mentionner la lisibilité (visibilité, «audibilité»), l'interprétabilité (pour un grand nombre de cas, «by all means» tous les énoncés en langue naturelle) et l'itérabilité. Parmi les mesures doit figurer un calcul de l'individuation et de la pertinence: une unité n'est une unité et

n'est une unité pertinente que dans un système (lorsqu'une systématité est perceptible) et selon une perspective. Une relativité analogue caractérise le contexte, dont la capacité d'accueil est elle aussi impressionnante (le terme contexte désigne alternativement ou simultanément des déterminations spatio-temporelles, des croyances et des savoir-faire, des énoncés et des événements). Devenu l'environnement familier du sens, le contexte est de plus écartelé entre ce qu'on peut établir comme le point de vue des locuteurs et la reconstruction qu'une théorie en fait afin de retracer les références d'un ensemble d'expressions ou de décider de la force illocutoire dans les cas où une variation contextuelle suffit à faire la différence.

L'intérêt contemporain pour l'énonciation répond à la volonté de dépasser la surface de l'énoncé vers la profondeur de processus et d'opérations, à la volonté de dépasser la limite de l'énoncé vers l'altérité du contexte et de l'action et, par voie de conséquence, à la volonté de combler le fossé qui sépare (séparait) la théorie du langage et celle du sujet: la thématization du sujet de l'énonciation (par opposition au sujet de l'énoncé), agrémentée de toutes les réponses fournies à la question rituelle «qui parle?», s'ouvre dans de nombreuses directions.

François Latraverse
Université du Québec à Montréal